

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
COMMUNE DE CABRIES



Délibération n° 2026/017

**Séance ordinaire du 8 avril 2026
18h00 à l'auditorium Pierre MALBOSC**

<u>Date de convocation</u> : 2 avril 2026	<u>Le quorum étant atteint</u> :
<u>Président de séance</u> : Mme Amapola VENTRON, maire	Conseillers en exercice : 33 Présents : 32 Représentés : 1 Absents : 0
<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Sandy SOSCIA	<u>Résultat du vote, au scrutin ordinaire, après débats contradictoires</u> :
<u>Rapporteur</u> : Mme le maire	Votes pour : 33 Abstention : 0 Votes contre : 0 Non-participation : 0 Suffrages exprimés : 33

Présents : Mme Amapola VENTRON – M. Robert ABELA – Mme Laurence BEGEY – M. Christian TANTI – Mme Sylvie CENCI-MACH – M. Pierre CAVATORTO – Mme Sylvie SOUCHON – M. Pierre-Marie SACHOT – Mme Virginie HOANG-ROSSI – M. Roger-Louis TROTIER – Mme Marianne VAN DEN PLAS – Mme Marie-Christine BONAVENT – M. Jean-Paul REYNOIRD – M. Michel TONDUT – Mme Patricia LAZZARO – M. Jean-Michel NOËL – Mme Nadine GHEVONTIAN – M. Jean CANICIO – Mme Anne-Marie ADRAGNA – M. Damien PICCININI – M. Jacques-Olivier GRETAY – Mme Stéphanie PATASCIA – Mme Stéphanie DE LA FOURNIERE – Mme Aurélie CAILLOL – Mme Sandy SOCIA – M. Edgar JONQUET – M. Patrick LANGLOIS – Mme Patricia DELCAMBRE COPILLET – Mme Nadia PUTZOLU – Mme Hélène THUDO – M. Rémy CHABAUD – M. Thomas AVELINE.

Avaient donné pouvoir : M. Serge IENCO.

Objet : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Fixation du nombre de conseillers municipaux membres du conseil d'administration et élection des conseillers municipaux membres.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-21 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.123-6 et R. 123-7 et suivants ;

Vu le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026 au cours de laquelle il a été procédé à l'installation du conseil municipal ;

Considérant qu'est candidate la liste menée par Madame Virginie HOANG-ROSSI composée comme suit :

- Madame Marie-Christine BONAVENT
- Madame Nadine GHEVONTIAN
- Monsieur Damien PICCININI
- Monsieur Michel TONDUT
- Monsieur Serge IENCO
- Madame Patricia LAZZARO
- Madame Nadia PUTZOLU

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide**, à l'unanimité de ne pas procéder au vote par bulletin secret mais par vote à main levée ;
- **Fixe** à 8 le nombre de membres élus du conseil d'administration du CCAS ;
- **Constate** les résultats suivants :
 - o Nombre de votants : 33 (trente-trois)
 - o Abstentions : 0 (zéro)
 - o Suffrages exprimés : 33 (trente-trois)
 - o Majorité absolue (calculée sur les suffrages exprimés) : 17 (dix-sept)
 - o Nombres de voix obtenues par la liste menée par Mme Virginie HOANG-ROSSI : 33 (trente-trois)
- **Proclame**, en conséquence, l'élection des membres de la commission de délégation de services publics :

Président	Madame le maire
Représentants du groupe majoritaire	Madame Virginie HOANG-ROSSI Madame Marie-Christine BONAVENT Madame Nadine GHEVONTIAN Monsieur Damien PICCININI Monsieur Michel TONDUT Monsieur Serge IENCO Madame Patricia LAZZARO
Représentants du groupe « Préservons l'avenir »	Madame Nadia PUTZOLU

Le 8 avril 2026

La secrétaire de séance,

Sandy SOSCIA



Le Maire,

Amapola VENTRON

